



BILATERALE

FO JUSTICE / DIRECTION SECURITE ET DETENTIONS



Le jeudi 09 octobre 2025 pendant près de 2h, la **section locale Force Ouvrière Justice** a été reçue en bilatérale avec l'adjointe de la Directrice de la sécurité et des détentions (DSD) accompagnée du responsable infra-sécurité et son adjoint.

L'objectif principal de cette réunion était de dresser un état des lieux complet des problématiques rencontrées sur le terrain, **en matière de sécurité, de conditions de travail des personnels et de gestion des personnes détenues.**

1. Survols des drones et leurs conséquences

Depuis plusieurs mois, une recrudescence significative des survols de drones a été constatée, principalement au quartier hommes. Ce fléau majeur qui impacte la sécurité de notre établissement pénitentiaire a été soulevé par **Force Ouvrière Justice** auprès des différentes autorités compétentes (Préfète/ DAP/DI/CE).

La direction prend cette problématique très au sérieux au regard des saisies importantes et inquiétantes :

- Des fouilles systématiques sont désormais réalisées dans les cellules jugées douteuses.
- Les Équipes de Sécurité Pénitentiaires sont pleinement mobilisées en soutien avec les FSI (patrouilles/ inspections des zones ciblées, fouilles, etc.)

Dès que, des commanditaires sont identifiés, le parquet et le procureur sont saisis. Ces actions sont menées en collaboration avec la gendarmerie, la police nationale, les ERIS et la Garde républicaine, ayant déjà conduit à plusieurs arrestations.

Par ailleurs, **Force Ouvrière Justice** réclame un renforcement des plans de fouilles et des opérations coup de poing en lien avec la préfecture et la gendarmerie sur le CP de Fleury-Mérogis.

2. Sécurité périmétrique

Dans la continuité **Force Ouvrière Justice** a sollicité une réflexion à long terme sur la création d'une équipe dédiée localement à la détection et neutralisation des drones qui opèrent en grande partie la nuit.

Nous avons également évoqué que certaines caméras étaient aveugles et notre organisation réclame **un audit sécuritaire**.

Dans le cadre du renforcement de la sécurité logistique, **Force Ouvrière Justice** a salué la mise en place d'un nouveau scanner à palettes cela va dans le sens de nos revendications.

Ce nouveau dispositif est destiné à contrôler les livraisons au sein du CP de Fleury-Mérogis, pour mieux lutter contre le trafic en détention. Les agents seront formés par un agent certifié ISIS afin d'utiliser le matériel de manière optimale. L'équipement est actuellement installé à l'intérieur de l'établissement.

Force Ouvrière Justice milite pour un poste de police avancé pour renforcer la sécurisation du domaine pénitentiaire.

3. Surpopulation carcérale

Force Ouvrière Justice alerte sur les conséquences directes de la surpopulation carcérale : surcharge de travail, rythmes de travail soutenus, absentéismes, tension accrue, risques pour la sécurité.

Notre organisation demande **un renfort des effectifs**, afin de garantir à la fois la sécurité et des conditions de travail décentes.

- **Violences entre personnes détenues et envers les personnels**

En un an, l'établissement a accueilli plus de 1 000 personnes détenues supplémentaires, avec un impact direct sur la sécurité et les conditions de travail. Les cours de promenade sont particulièrement touchées, certaines accueillant plus de 200 détenus à la fois. Les rixes se multiplient, parfois avec des conséquences dramatiques pour les détenus comme pour les agents.

Force Ouvrière Justice demande un audit complet (RETEX) sur la gestion des cours et propose un découpage en "camembert" d'une des deux cours par bâtiment.

Concernant l'équipement, **Force Ouvrière Justice** a insisté sur le déploiement de la bombe incapacitant avec le port obligatoire à la ceinture compte tenu des agressions. De même, que la dotation du PIE (pistolet à impulsion électrique) sur certains secteurs spécifiques.

Force Ouvrière Justice condamne fermement les violences commises envers les personnels et demande des sanctions exemplaires et proportionnées. Notre organisation exige le déclenchement systématique de la protection fonctionnelle et rappelle que l'administration peut se constituer partie civile pour affirmer son soutien aux agents.

Enfin, **Force Ouvrière Justice** invite les directions à apporter un soutien renforcé aux personnels tous corps et grades confondus pour gérer les difficultés au quotidien.

- **Profils psychologiques**

Les agents sont confrontés à un nombre croissant de personnes détenues souffrant de troubles du comportement, souvent non répertoriées. Les ouvertures "2 + 1" deviennent inapplicables et dangereuses au regard du contexte actuel.

Force Ouvrière Justice renouvelle sa demande de création d'un "SMPR bis" pour renforcer le service médico-psychologique régional, déjà en souffrance. Un financement avait été prévu et notre organisation professionnelle s'interroge sur ce projet et son fléchage budgétaire.

L'objectif : sécuriser et former le personnel tout en assurant une prise en charge plus adaptée et plus humaine.

- **Tensions entre personnels.**

Des tensions internes persistent, liées à la charge, au stress et au manque de communication. **Force Ouvrière Justice** souligne la nécessité d'un dialogue social renforcé et d'un soutien hiérarchique accru.

4. Sensibilisation sur le risque corruptif

Le risque corruptif ne doit plus être un tabou et notre administration doit prendre à bras le corps pour mettre en œuvre des actions de sensibilisation pour l'ensemble des personnels qui exercent au sein de notre établissement (partenaires institutionnels/intervenants/personnels du ministère de la Justice etc.)

5. Valorisation des personnels

Force Ouvrière Justice insiste sur la mise en valeur du travail quotidien des agents, la transparence des distinctions et la reconnaissance des initiatives individuelles. Le syndicat réaffirme que chaque agent mérite d'être reconnu à la hauteur de son investissement et de son parcours.

6. Conclusion

Cette bilatérale a permis de dresser un panorama clair des enjeux actuels en matière de sécurité et de conditions de travail de notre établissement pénitentiaire.

Force Ouvrière Justice reste mobilisée pour assurer la protection, la reconnaissance et la valorisation des personnels. Un suivi des points évoqués sera réalisé lors des prochains échanges avec la DSD.

Résumé des revendications principales Force ouvrière Justice :

- Création d'une équipe anti-drones et mise à jour des outils de détection.
- Renforcement de la sécurité périmétrique et du contrôle logistique.
- Audit sécuritaire
- Réduction de la surpopulation et renfort des effectifs.
- Sanctions fermes en cas de violences envers les personnels, protection fonctionnelle automatique.
- Création d'un SMPR bis.
- Sensibilisation risque corruptif
- Reconnaissance immédiate des agents méritants.
- Soutien renforcé aux personnels au regard du contexte actuel.

Force Ouvrière Justice une vraie présence au quotidien !

Adresse du Bureau local :
07 avenue des Peupliers 91700 Fleury-Mérogis
Mails : fo.ma-fleury@justice.fr

Tél Externe : 0169723240/41
Tél Interne : 56314 / 56315- Fax : 01 60 15 56 15

 [FO Justice Fleury-Mérogis](#)

SLP FO Justice Fleury-Mérogis
Le 13 octobre 2025

